

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smiths Falls et Ottawa.

Par l'honorable M. Lougheed :—De Charles A. Magrath, de Lethbridge, dans le district d'Alberta, et autres, d'autres lieux ;

Par l'honorable M. Vidal :—De J. Dempsey, D.D., président, et de D. M. Mihell, secrétaire de la convention Baptiste d'Ontario et de Québec ;

Par l'honorable Sir William Hingston :—De Sir Donald A. Smith et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

L'honorable M. Miller, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (29) intitulé : "Acte modifiant l'Acte constitutif de la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du greffier de la Couronne en Chancellerie, et

Il a été alors lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le journal, et il est comme suit :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 24 février 1896.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du vingt et unième jour du mois de février A.D., mil huit cent quatre-vingt-seize (1896), David MacKeen, écuyer, de Little Glace Bay, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable David MacKeen a été introduit par l'honorable Sir Mackenzie Bowell et l'honorable M. McDonald (Cap-Breton).

L'honorable M. MacKeen a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—

CANADA.



Aberdeen,

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien aimé David MacKeen, écuyer, de Little Glace Bay, de Notre province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et

SALUT :—